

L'Aduhme recrute

1 conseiller-ère technique

Conseil en énergie partagé (CEP)

CDD de 6 mois dans le Puy-de-Dôme

L'employeur

L'Aduhme est l'agence locale des énergies et du climat des territoires du Puy-de-Dôme. Dans le cadre de sa mission d'intérêt général, elle développe des actions d'information et d'animation territoriale, conseille et déploie une expertise technique sur les questions de transition énergétique, majoritairement auprès des collectivités locales et ce sur leur patrimoine bâti. Son ambition : favoriser le passage à l'acte pour que la transition énergétique devienne une réalité dans les territoires. **Pour plus d'information sur l'Aduhme :** <http://www.aduhme.org>

Pour pallier l'absence temporaire d'un collaborateur, l'Aduhme recrute 1 conseiller-ère technique - Conseil en énergie partagé (CEP) pour un contrat à durée déterminée de 6 mois et ce à compter de décembre 2026. Il/elle intégrera le pôle CEP constitué actuellement de 10 techniciens, ingénieurs et architecte et bénéficiera de leur expertise.

Un dispositif de conseil en énergie partagé dynamique et reconnu...

Le dispositif de Conseil en énergie partagé (CEP) consiste en la mutualisation d'une compétence et d'une expertise technique en génie thermique et énergétique entre plusieurs collectivités (communes et EPCI).

La mission du conseiller CEP est d'accompagner les collectivités dans :

- la définition d'une stratégie globale d'amélioration de la performance énergétique et thermique de leur patrimoine bâti en vue de réduire consommations et dépenses énergétiques et d'adapter leur patrimoine aux impacts du changement climatique ;
- la mise en œuvre des mesures et investissements validés par les élus.

Ce travail nécessite en amont la réalisation d'un « profil énergétique patrimonial » qui servira de base à la proposition d'un plan d'actions avec priorisation d'actions « bankables » ou présentant des enjeux majeurs (poids lourd dans la consommation globale de la collectivité, problématique de confort thermique en hiver comme en été ou de qualité de l'air intérieur...). Le conseiller CEP interviendra dans un second temps pour accompagner la collectivité dans la mise en œuvre des actions : rédaction de notes d'enjeux, aide à la maîtrise d'ouvrage dans la définition d'une stratégie de projets, appui dans la rédaction de documents de consultation et dans l'analyse des offres et des préconisations, expertise technique auprès de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre, suivi des projets sur l'ensemble des étapes principalement jusqu'en phase APD et de manière plus ponctuelle sur les étapes postérieures (DCE par exemple), assistance dans la recherche de subventions publiques...

Il s'agit bien d'une mission d'ingénierie territoriale qui complète celles déjà présentes sur le territoire et assurées par des acteurs publics ou parapublics : DDT, ADIT, CAUE, ateliers d'urbanisme des parcs naturels régionaux...

Il ne s'agit en aucun cas d'une mission de maîtrise d'œuvre, de bureau d'études fluides ou de tout autre prestataire. La mission consiste à aider la collectivité à raffermir ses exigences performancielles et à accompagner dans le choix des actions, des solutions, des investissements qui permettront l'atteinte des objectifs, et ce en observant la neutralité vis-à-vis des fournisseurs d'énergie et de matériel.

Le pôle CEP en place au sein de l'agence locale depuis 2010 compte à ce jour 10 conseillers techniques qui accompagnent la quasi-totalité des communes et la totalité des intercommunalités et

plus de 4 000 bâtiments publics. Outre, un accompagnement par la directrice adjointe, la personne recrutée bénéficiera de l'appui du groupe de conseillers CEP.

Définition de la mission

1. **Mise en œuvre et suivi du Conseil en énergie partagé auprès de collectivités adhérentes :**
 - a. Établissement ou actualisation du profil énergétique du patrimoine des collectivités (consommations et dépenses d'énergie) ;
 - b. Aide à la décision dans la définition de la stratégie globale d'amélioration de la performance énergétique du patrimoine de la collectivité ;
 - c. Préconisation d'actions jugées prioritaires car rapides et faciles à mettre en œuvre et souvent à moindre coût ou présentant des enjeux majeurs pour la collectivité ;
 - d. Rendu des bilans auprès des élus et des services de la collectivité pour faire état des voies de progrès et de l'impact des mesures ou investissements engagés antérieurement ;
 - e. Rédaction d'avis techniques et aide à la rédaction de cahiers des charges, suivi des projets, accompagnement des maîtres d'ouvrage, des maîtres d'œuvre et des bureaux d'études ;
 - f. Aide à la mise en œuvre d'un plan d'adaptation aux surchauffes.
2. Implication dans l'ingénierie financière nécessaire au montage de plans de financement des projets ;
3. Valorisation des expériences et des travaux (présentation orale, communication...) ;
4. Participation aux programmes et autres actions collectives mis en place par l'agence locale.

Lieu de travail

Le poste est basé à Clermont-Ferrand. Le territoire d'action de l'agence est le Puy-de-Dôme. Des déplacements dans les territoires sont à prévoir. Des interventions sont possibles en soirée.

Profil recherché

- Formation de niveau Bac+2 (DUT génie thermique et énergétique...) minimum et une expérience dans le domaine de l'énergie (Bureau d'études, exploitation de chauffage...) ;
- Connaissance obligatoire des bases :
 - de la thermique du bâtiment, des techniques de maîtrise de l'énergie, des énergies renouvelables, du contexte énergétique et environnemental actuel et de la tarification énergétique ;
 - de la démarche projet et de ces études pré-opérationnelles jusqu'aux travaux en passant par les phases APS, APD, PRO...
 - des collectivités locales et de leur fonctionnement ;
- Rigueur, organisation, esprit d'analyse et de synthèse ;
- Capacités rédactionnelles, d'organisation, de planification d'action, de respect des engagements ;
- Sens de la pédagogie, du dialogue, du travail en équipe et de l'intérêt général ;
- Capacités d'expression et d'argumentation écrite et orale ;
- Très bonne maîtrise de l'outil informatique (Excel, Word et Power Point) ;

Autres éléments concernant le poste

Conditions : CDD (6 mois de décembre 2026 à mai 2027)

Durée du temps travail : 35 heures

Salaire selon expérience et profil

Date de prise de fonction : au plus tôt

Envoyer lettre, CV et prétentions salariales avant le 26 octobre 2026 à :

**Aduhme, Monsieur le Président, Maison de l'Habitat, 129, avenue de la République 63100
CLERMONT-FD**